

Modèle  
36

Observations

## Information comptable et financière des membres du CE

### Tableau récapitulatif

Dans les sociétés commerciales, le comité doit recevoir avant l'assemblée générale, l'ensemble des documents annuels comptables et financiers communiqués aux actionnaires. Les membres du CE ont par ailleurs un droit individuel de communication des documents comptables et financiers dans les mêmes conditions que les actionnaires.

Documents à communiquer (dans les sociétés où la loi impose ces documents)	Information collective du CE	Mise à disposition de chaque membre du CE au siège	Envoi à domicile à la demande d'un membre du CE
<i>Bilan de la société, annexe</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Tableau des filiales et des participations (1)</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Compte de résultat</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Rapport du conseil d'administration ou du directoire (2)</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Rapport des commissaires aux comptes</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Ordre du jour de l'assemblée générale de l'exercice en cours</i>	Oui		Oui
<i>Résolutions soumises à l'assemblée générale</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Renseignements sur candidats au conseil d'administration ou de surveillance</i>			
- de l'exercice en cours	Oui	Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Inventaire</i>			
- de l'exercice en cours		Oui	
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Montant des rémunérations les plus élevées</i>			
- de l'exercice en cours		Oui	
- des 3 derniers exercices		Oui	
<i>Résultats financiers des cinq derniers exercices</i>		Oui	Oui

Documents à communiquer (dans les sociétés où la loi impose ces documents)	Information collective du CE	Mise à disposition de chaque membre du CE au siège	Envoi à domicile à la demande d'un membre du CE
Liste des administrateurs			
- de l'exercice en cours		Oui	Oui
- des 3 derniers exercices		Oui	
Liste des actionnaires			
- de l'exercice en cours		Oui	
- des 3 derniers exercices			
Procès-verbaux d'assemblée générale des trois derniers exercices		Oui	
Feuille de présence des trois derniers exercices		Oui	
Exposé sur la situation de la société de l'exercice en cours			Oui
Observations du conseil de surveillance de l'exercice en cours			Oui
Informations supplémentaires pour les sociétés cotées en Bourse			Oui
Inventaire des valeurs mobilières			Oui
Engagements hors bilan			Oui
Bilan fiscal			Oui

(1) Pour les sociétés anonymes et les sociétés en commandite par actions.

(2) Pour les sociétés anonymes. Pour les sociétés en commandite par actions, il s'agit du rapport du gérant.

Pour les SARL, les sociétés en nom collectif et les sociétés en commandite simple, il s'agit du rapport ou du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice.

Pour aller plus loin...

- Sur l'examen annuel des comptes par le CE, voir Fiches pratiques n<sup>os</sup> 172 et s. ;
- Sur le recours à un expert-comptable rémunéré par l'entreprise, voir Fiches pratiques n<sup>os</sup> 245 et s.